

Atlas Controle
Boulevard Lambermont 127
1030 Bruxelles

RAPPORT DE CONTROLE D'INSTALLATION ÉLECTRIQUE DOMESTIQUE

Numéro de rapport:

45.004

Date du contrôle:

23/05/2024

Lieu du contrôle:

Rue warocqué 28 7100 La louvière Belgique

Testeur d'installation:**Agent-visiteur:**

Benjamin De Potter

Type de contrôle:

Visite périodique (Livre 1 6.5)

TI-020/5800124

Date d'émission:

23/05/2024 10:27:55

Prochaine visite avant le:

23/05/2025

Donneur d'ordre

Nom

Tweeple

Adresse

Rue De Balenfer Bin 5, 7130 Binche, Belgique

Email

peb.tweeple@gmail.com

Base(s) règlementaire(s)



663 - INSP

RGIE. Règlement général des installations électriques

Identification de l'installation électriques

Adresse de l'installation

Rue warocqué 28 7100 La louvière Belgique

Type de locaux

Maison

Propriétaire, gestionnaire ou exploitant

Navez

Adresse du propriétaire

Rue warocqué 28 7100 La louvière Belgique

Fondations

avant 81

Mise en oeuvre de l'installation

après 81

Données du raccordement

GRD

Ores

Numéro de compteur

1SAG3105271389

Code EAN

Nc

Liaison compteur-tableau

VOB 3X6

Tension de service

3 x 230 V

Protection générale

40 A 3P

Atlas Contrôle
Boulevard Lambermont 127
1030 Bruxelles

Contrôles

Schémas/plans	Liaisons équipotentielles
NOK	NOK
Description de l'installation	<p>Td Rez de chaussée</p> <p>1 diff 4P 30 ma type AC 40A</p> <p>1 diff 2P 30MA 40A</p> <p>3 disj 3P 32A 6mm²</p> <p>1 disj 3P 20A</p> <p>1 disj 3P 40A</p> <p>1 disj 3P 15A</p> <p>4 disj 2P 16A</p> <p>3 disj 2P 10A</p> <p>3 disj 2P 6A</p> <p>2 disj 2P 4A</p> <p>Td cuisine</p> <p>1 diff 4P 300MA 40A</p> <p>1disj 3P 25A</p> <p>5 disj 2p 16A</p> <p>Td salon</p> <p>1 diff 4P Type AC 40A 300MA</p> <p>1 disj 2P 40A 30MA</p> <p>5 disj 2P 16A</p>
Nombre de tableaux	3
Différentiel de tête	Autre (voir description de l'installation)
Test BP du DDR	OK
ΔI_n	OK
Contrôle de l'état	NOK
Matériel fixe	NOK
Protection contre les contacts directs	NOK
Protection contre les contacts indirects	NOK
Protection contre les surintensités	OK
Prise de terre	Autre
Résistance de terre (Ω)	0
Isolement ($M\Omega$)	0,05

Remarques

Nous ne pouvons pas exclure, qu'au dépôt des schémas, il puisse y avoir d'autres infractions.

Des dispositions dérogatoires pour les anciennes installations électriques domestiques existantes ont été appliquées (Livre 1 8.2.1)

Conclusions

CONCLUSION : NON CONFORME

L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du Livre 1 du RGIE (Arrêté royal du 5/03/2023 :C-2023/41114) concernant les installations électriques à basse tension et à très basse tension. Une visite complémentaire est à exécuter par Atlas Contrôle dans l'année.

Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées pendant la visite de contrôle, doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens.

Signature de l'agent-visiteur

Atlas Contrôle

Boulevard Lambermont 127

1030 Bruxelles



Atlas Contrôle
 Boulevard Lambert 127
 1030 Bruxelles



Tableau 1



Tableau 2

Liste des infractions

Libellé	Paragraphe
La valeur de la résistance de ce circuit (TBT) est insuffisante, celle-ci doit être au minimum de 500.000 Ohms.	L1: 6. 4. 5. 1.; L3: 6. 4. 5. 2.
Réaliser une prise de terre conforme aux prescriptions.	L1 : 4.2.3.; 5.4.2.; 5.4.3.
La valeur de la résistance de dispersion de la prise de terre doit être de maximum 30 Ohms	L1: 4.2.4.3.
Compléter la (les) liaison(s) équipotentielle(s) supplémentaire(s) dans la salle de bains / douche(s).	L1: 7.1.4.4.
Prévoir le(s) schéma(s) unifilaire(s) de l'installation.	L1: 3.1.2.; 9.1.1; 9.1.2
Prévoir le(s) schéma(s) de position de l'installation.	L1: 9.1.2.
La tension nominale doit être affichée de manière apparente en un endroit judicieusement choisi.	
Assurer la continuité de la mise à la terre du (des) conducteur(s) de protection.	L1: 5.4.3.5.; L3: 5.4.3.5.
Prise(s) : le contact de terre est à relier à la terre de l'installation.	L1: 5.3.5.2.
Remplacer le conducteur isolé vert/jaune utilisé comme conducteur actif.	L1: 5.1.6.2.
Interrupteur, prise de courant ou boîte de dérivation à reconditionner et/ou refixer.	
Le différentiel doit être remplacé.	
Différentiel non conforme aux normes	

Différentiel de type ac
 Disjoncteur a remplacer

Atlas Contrôle

Boulevard Lambertmont 127

1030 Bruxelles

Sectionneur de terre inaccessible terre non mesuré

Liste des remarques

Libellé	Référence
Ce contrôle ne comprend que les parties visibles et normalement accessible de l'installation. Sauf mention contraire, les appareils et équipements raccordés à l'installation fixe ne font pas partie du contrôle.	RDE4
Le contrôle effectué est un contrôle instantané basé sur le moment de passage. Ce rapport est uniquement le reflet de l'installation électrique au moment du contrôle.	RDE6
Ce contrôle ne comprend que la partie habitable du bâtiment.	RDE10
Il n'est pas exclu que des infractions supplémentaires soient identifiées lors de la présentation des schémas.	RDE12
L'installation électrique n'est pas entièrement accessible pour inspection. Les locaux ne sont pas tous accessibles.	RDE13
L'unité est meublée au moment du contrôle.	RDE15

Libellé	Photo
Annexe	
Annexe	